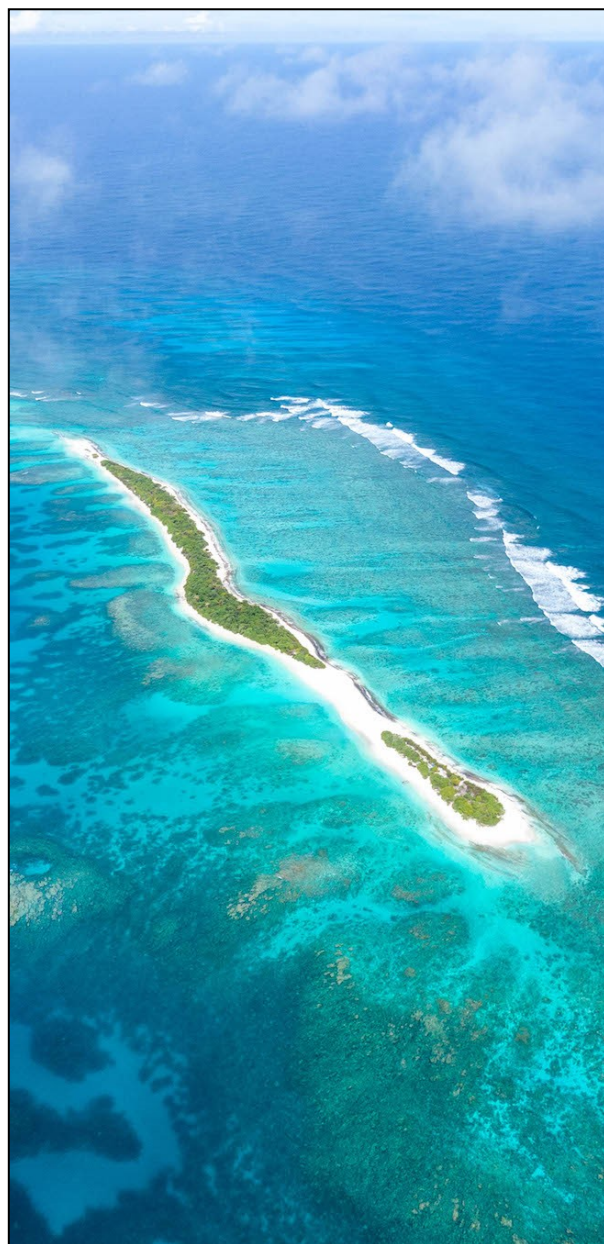


RESCCUE

QUELLE PLACE POUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PROJET RESCCUE?

MESSAGE CLÉS

- ✓ La nature variée et parfois sans lien évident avec le changement climatique des activités RESCCUE a exigé une clarification de l'approche choisie, qui relève de la réduction de la vulnérabilité et du déploiement d'activités « pertinentes pour l'adaptation ».
- ✓ Cette approche a été validée par l'utilité de ce qui était réalisé, mais les outils déployés pour définir et évaluer plus finement la contribution du projet à l'adaptation ont rencontré un succès mitigé.
- ✓ Le projet n'a jamais eu à choisir, en pratique, entre solutions fondées sur la nature (SfN) et solutions « dures ». Dans le contexte particulier des sites pilotes du projet, le processus social qui est au cœur de la mise en œuvre des SfN semble l'emporter nettement sur une approche d'ingénierie technique propre aux solutions dures, au point que les SfN puissent être requalifiées de solutions fondées sur la nature... et l'Homme.
- ✓ La faible utilisation des sciences du climat dans RESCCUE pose des questions importantes qui ne pourront être vraiment instruites que par une collaboration renforcée entre acteurs de l'aide au développement et scientifiques.



MOTU DE L'ARCHIPEL DES GAMBIER, POLYNÉSIE FRANÇAISE

©CPS

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE... UN PROJET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'objectif du projet RESCCUE était d'accroître la résilience des États et Territoires insulaires océaniques (ETIO) face au changement climatique. Premier projet neutre en carbone de la CPS (voir encadré 1), il visait à appuyer l'adaptation au changement climatique par la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), en faisant notamment appel à l'analyse économique et à des mécanismes économiques et financiers innovants.

Les activités co-construites avec les populations et les autorités concernées en début de projet sur les sept sites pilotes à Fidji, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et au Vanuatu, se sont avérées extrêmement diverses. Surtout, leur lien avec le changement climatique semblait parfois ténu : c'était le cas par exemple de la gestion des déchets, de la régulation des espèces envahissantes ou encore de la création et de la gestion d'aires protégées. Très tôt dans le projet s'est donc posée une question importante : le changement climatique était-il un vernis de modernité appliqué à des activités certes nécessaires, mais somme toute « traditionnelles » dans le champ de l'environnement et indépendantes du changement climatique ? Ou bien l'approche du projet RESCCUE, son cadre logique, ses outils et activités, en faisaient-ils vraiment un projet d'adaptation au changement climatique ?



RESTAURATION DE MANGROVES, PROVINCE DE KADAVU, FIDJI

©CPS

Loin d'un enjeu purement théorique, la question est cruciale :

- D'une part, elle relève de la redevabilité de l'aide : le financement du projet RESCCUE fait partie des transferts financiers et de capacités du Nord au Sud qui sont la pierre angulaire et font l'équilibre des négociations internationales sur le climat. Les bénéficiaires sont donc en droit de savoir si un tel projet peut ou non être intégré au pilier « financement de l'adaptation » de ces négociations.
- D'autre part, les populations océaniques concernées, qui font ou feront face aux impacts sévères du changement climatique, ont besoin de savoir si un tel projet les aide réellement à accroître leur résilience.
- Enfin, communiquer sur les résultats du projet, capitaliser sur les leçons apprises et les partager largement nécessite un cadrage clair en la matière pour que l'apprentissage collectif ne soit pas parasité par le doute.

Pour instruire cette question non triviale, différents outils et approches ont été mobilisés.



ENCADRÉ 1: RESCCUE, PREMIER PROJET NEUTRE EN CARBONE DE LA CPS

Dans le cadre d'une phase pilote de mise en place de la politique de responsabilité sociale et environnementale de la CPS – finalement adoptée en 2018, RESCCUE est devenu en 2017 le premier projet neutre en carbone de la CPS pour toute sa dure de mise en œuvre.

L'équipe projet a en effet souhaité assumer la responsabilité que représentent les 400 tonnes de CO₂ émises en cinq ans, que ce soit par les déplacements des différents partenaires, les activités, la consommation d'énergie des bureaux etc. La démarche a impliqué trois approches complémentaires :

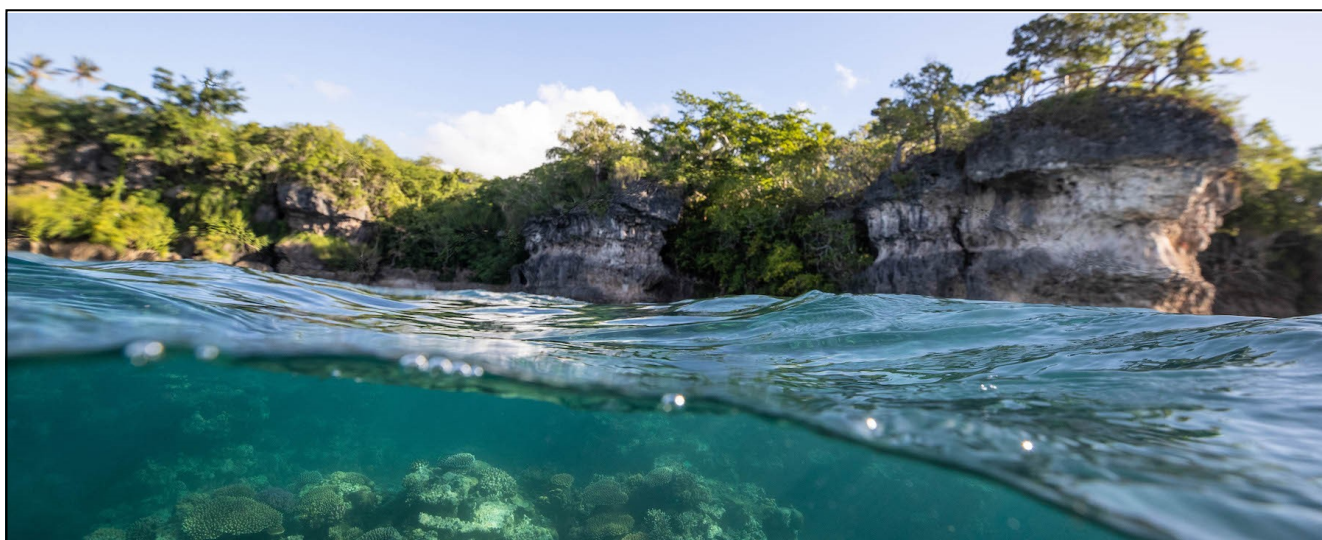
- Eviter les émissions de gaz à effet de serre qui peuvent l'être notamment en renonçant certains déplacements non indispensables ;
- Réduire au maximum les émissions qui ne peuvent être complètement évitées, en choisissant par exemple d'organiser les réunions régionales près d'un hub aéroportuaire, ou en choisissant des traitesurs qui travaillent avec des produits locaux ;
- Compenser les émissions résiduelles, celles qu'il est impossible d'éviter ou de réduire, via un partenariat avec le programme de conservation forestière Nakau à Fidji et au Vanuatu.

Plusieurs projets de la CPS suivent désormais cet exemple.

L'APPROCHE RESCCUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE TERRAIN

Résilience des populations et des écosystèmes

Plutôt que de s'interroger longuement sur des questions telles que « est-ce que créer une aire marine protégée est une action d'adaptation, quand bien même cela ne reposerait sur aucune projection climatique particulière ? », l'approche choisie dans RESCCUE a privilégié la réduction de la vulnérabilité telle que perçue par les populations locales. Cette dernière renvoyait principalement à la dégradation de leur environnement.



PROVINCE DE RA, FIDJI

©CPS

Une logique simple a alors été mise au cœur de l'approche RESCCUE :

- Soulager les écosystèmes des pressions non-climatiques pesant sur eux (pollution, surexploitation, espèces exotiques envahissantes et destruction des habitats) ;
- Pour réduire leur vulnérabilité (et accroître leur résilience) au changement climatique ;
- Et celle des populations qui en dépendent, *via* les services écosystémiques.



RESTAURATION DE CORAIL, NORD EFATE, VANUATU

©CPS

Ainsi toutes les activités du projet ont été considérées comme affectant positivement la résilience des populations. Selon la distinction proposée par Doswald et al., il s'est agi de mettre en œuvre des activités « *adaptation-relevant* » (pertinentes pour l'adaptation) plutôt que des activités d'adaptation à proprement parler, puisqu'elles ne se sont pas fondées sur des projections climatiques et de risques d'impact associés à l'échelle locale.

¹ Doswald et al. 2014. Effectiveness of ecosystem-based approaches for adaptation: review of the evidence base. *Climate and Development* 6(2).

Evaluation de la réduction de la vulnérabilité et synthèse des connaissances

Pour « prendre au sérieux » cette approche basée sur la réduction de la vulnérabilité, encore fallait-il se donner les moyens de vérifier si les activités du projet contribuaient réellement à réduire la vulnérabilité perçue par les populations concernées.

RESCCUE a choisi d'utiliser une méthodologie simple, peu coûteuse, disponible et internationalement reconnue d'évaluation de la réduction de la vulnérabilité (*Vulnerability Reduction Assessment, VRA*²) : « Le VRA est conçu pour mesurer les vulnérabilités changeantes des communautés, et pour être comparable entre des projets, régions et contextes très différents. Il rend possible de déterminer si un projet donné parvient ou non à réduire la vulnérabilité au changement climatique. Basé sur la vulnérabilité telle que perçue par les populations, il documente les contributions d'un projet à l'adaptation ainsi que ses contributions plus larges à la réduction de la vulnérabilité et à l'accroissement de la résilience ».



PÊCHEUR, FIDJI

©CPS

Le VRA a donc été mis en œuvre en début et fin de projet sur chaque site pilote, comme composante du diagnostic initial et du rapport final. Il s'est accompagné dans chaque cas d'une synthèse bibliographique des connaissances disponibles quant aux impacts attendus du changement climatique selon les différents scénarios d'émissions de gaz à effet de serre³.



MANGROVES DÉGRADÉES PAR LE CYCLONE WINSTON, PROVINCE DE RA, FIDJI

©CPS

² Drosch AC, Gaseb N, Kurukulasuriya P, Mershon A, Moussa N, Rankine D, Santos A. 2008. [A guide to the Vulnerability Reduction Assessment](#). UNDP working paper, Community-Based Adaptation Programme.

³ Voir par exemple les documents concernant la Polynésie française : [état initial](#) pour Moorea et [synthèse des connaissances](#)

Intégration dans le cadre logique et les plans de GIZC

Le cadre logique étant un outil clé de la gestion du projet, il a été décidé de le rendre explicite en termes d'adaptation au changement climatique (« *adaptation-explicit* »), ce qui n'était initialement pas le cas. Cela a été fait à la fois au niveau des résultats attendus et des indicateurs. Ainsi par exemple le développement et la mise en œuvre de plans de GIZC étant une pierre angulaire du projet, il a été stipulé dans le cadre logique que tous ces plans intégreraient explicitement l'objectif d'adaptation au changement climatique, c'est-à-dire qu'ils seraient eux-mêmes « *adaptation-explicit* ». On peut se référer par exemple aux plans de GIZC développés dans les provinces de [Ra](#) et [Kadavu](#) à Fidji, ou dans les [Gambier](#) en Polynésie française.

Adaptation basée sur les écosystèmes et solutions fondées sur la nature

Compte tenu de la logique d'intervention explicitée ci-dessus, RESCCUE se situait dans le contexte de l'adaptation basée sur les écosystèmes et des solutions fondées sur la nature (ABE et SfN, voir encadré 2). Ces deux notions lui étaient d'ailleurs naturellement associées par les acteurs impliqués.

Toutefois, le degré auquel les activités du projet ont été fidèles aux définitions de ces deux notions a beaucoup varié. Par exemple, les activités de gestion des déchets ou de régulation des espèces envahissantes, conçues avec une préoccupation climatique réelle mais assez vague, ont été globalement pertinentes du point de vue de l'adaptation basée sur les écosystèmes et des solutions fondées sur la nature (EbA-et NBS-relevant). Les activités de replantation de mangrove ou de restauration de bassins versants ont relevé quant à elles très directement de ces deux notions.



CHASSEUR DE L'ASSOCIATION TIPWOTO, TOUHO, NOUVELLE-CALÉDONIE

©CPS



ENCADRÉ 2: DÉFINITIONS DE L'ADAPTATION BASÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

L'adaptation basée sur les écosystèmes est communément définie comme « le recours à la biodiversité et aux services écosystémiques aux fins d'aider les populations à s'adapter aux effets adverses des changements climatiques ».

Source : CBD. 2009. Connecting Biodiversity and Climate Change Mitigation and Adaptation: Report of the Second Ad Hoc Technical Expert Group on Biodiversity and Climate Change. CBD Technical Series N° 41, Montréal, Canada.

Les solutions fondées sur la nature sont les actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques ou la gestion des risques naturels. Les solutions fondées sur la nature sont définies par l'UICN comme « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

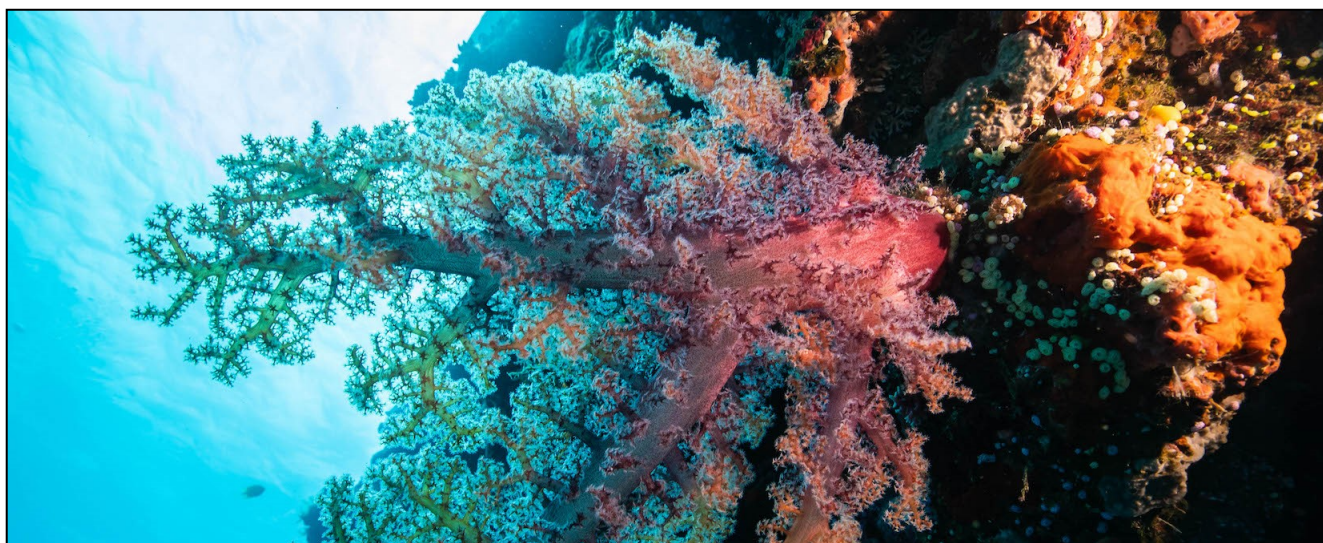
Source : <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>

A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

En complément de ses activités de terrain, RESCCUE a œuvré à l'échelle internationale en participant à des projets scientifiques et en témoignant de son expérience de terrain dans diverses enceintes, au premier rang desquelles les COP de la convention climat.

Initiative Océans 2015

L'objectif de cette initiative était de fournir aux négociateurs et autres parties prenantes à la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) des informations clés sur ce que les résultats des négociations internationales sur le climat impliquaient pour les océans. L'initiative était pilotée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) et l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI). L'équipe RESCCUE y a coordonné les travaux sur les options d'action face au changement climatique et à l'acidification des océans, en mobilisant entre autres les résultats de projets d'adaptation au changement climatique passés ou en cours dans le Pacifique.



PARC MARIN DE VATU-I-RA, FIDJI

©CPS

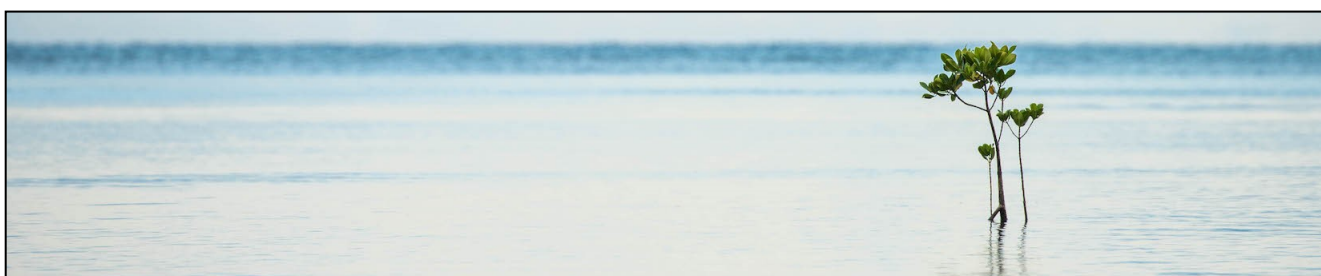
Différents produits en sont issus :

- Avant la COP 21, [le rapport principal de l'initiative Océans 2015](#) avait été publié par la revue Science, et ses principaux messages synthétisés dans [une note d'orientation](#) publiée par l'IDDRI ainsi [qu'une animation vidéo](#). En ressortaient notamment des impacts très contrastés pour la plupart des écosystèmes entre des scénarios à +1,5 ou +2 et +4°C, et le constat que le nombre et l'efficacité des solutions disponibles se réduisent à mesure que la concentration de CO₂ dans l'atmosphère augmente.
- Après la COP 21, [un autre article, publié par la revue Nature Climate Change](#), synthétisait les incidences de l'Accord de Paris sur les océans en se basant sur les contributions déterminées au niveau national.

Initiative Ocean solutions

Suite au succès de l'Initiative Océans 2015, l'équipe RESCCUE a participé, à l'invitation de l'Iddri et de l'Université Pierre et Marie Curie, à une évaluation systématique et comparée des « solutions » potentielles au changement climatique basées sur les océans (efficacité, faisabilité, co-bénéfices, inconvénients, rapport coût-efficacité et gouvernabilité).

Avec l'objectif de contribuer au 6e rapport du GIEC actuellement en cours de rédaction, l'initiative Ocean Solutions s'est soldée par la publication [d'un article scientifique](#) dans Frontiers in Marine Science. Une [note d'orientation](#) et une [vidéo d'animation](#) multilingues ont également été réalisés.



POUSSE DE PALÉTUVIER, NOUVELLE-CALÉDONIE

©CPS

Cette initiative a identifié un large panel de mesures fondées sur l'océan pour limiter le changement climatique et ses impacts sur les écosystèmes marins, suggérant un rôle important pour les acteurs concernés en matière d'adaptation comme d'atténuation. Si plusieurs offrent un potentiel élevé pour résoudre le problème à l'échelle mondiale, elles présentent trop d'incertitudes et/ou de risques d'effets collatéraux négatifs pour que l'on recommande leur déploiement à grande échelle. Inversement, si la plupart des mesures locales apparaissent « sans regret », elles ne répondent pas au défi à l'échelle planétaire. La « solution » réside donc dans l'association de mesures globales et locales, certaines d'entre elles pouvant être déployées à grande échelle dès à présent.



COP 21

©CPS

Participation aux COP de la convention climat

S'appuyant sur ses contributions à ces projets de recherche comme sur ses activités de terrain, l'équipe RESCCUE a participé à de nombreux événements internationaux. Elle faisait notamment partie de la délégation de la CPS aux COP 21 et 23 de la convention climat pour y témoigner des réalités de l'action climatique dans les Etats et Territoires insulaires océaniques, des options disponibles et de leurs conditions et coûts de mise en œuvre.

QU'AVONS-NOUS APPRIS?

Une approche générale validée, mais des outils inégalement performants

L'approche basée sur la réduction des vulnérabilités, justifiant des activités « adaptation-relevant » (pertinentes pour l'adaptation) plutôt que d'adaptation à proprement parler, a globalement fait ses preuves. Elle s'est avérée suffisamment inclusive pour répondre à des besoins locaux très variés et évoluant dans le temps, a permis aux acteurs impliqués d'échanger facilement dans le cadre d'une logique globale du projet bien comprise, et ne semble pas avoir eu d'effet pervers notable.

Toutefois, au-delà de l'intuition semble-t-il partagée que les activités mises en œuvre ont plutôt réduit la vulnérabilité des populations des sites pilotes au changement climatique, l'utilisation de l'outil choisi pour mesurer la réduction de la vulnérabilité⁴ (*Vulnerability Reduction Assessment*, VRA) n'a pas donné pleine satisfaction. Plusieurs explications, non exclusives les unes des autres, sont envisageables : défauts propres à l'outil VRA, manque de moyens des opérateurs en charge de le mettre en œuvre, « fatigue » des populations concernées face à des consultations à répétition depuis l'instruction jusqu'à la fin du projet.



NORD EFATE, VANUATU

©CPS

L'intégration du changement climatique dans le cadre logique du projet ainsi que dans les différents plans de GIZC de façon à les rendre « *adaptation-explicit* » offre un bilan mitigé. Cet effort a été fructueux dans la mesure où il a obligé les différents partenaires à ne pas perdre de vue la question du changement climatique, à considérer la cohérence d'ensemble des plans et programmes d'activités mis en place en termes de réduction de la vulnérabilité, et à s'interroger sur la façon dont cette problématique devait les modifier. Il ne s'est cependant pas toujours traduit par une forte valeur ajoutée opérationnelle, les plans de GIZC étant *in fine* peu impactés dans leur contenu.

⁴ Voir par exemple [le cas de Fidji](#).

Les synthèses des connaissances en matière d'impacts attendus du changement climatique sur les sites pilotes partagent ce bilan opérationnel mitigé.

Des solutions fondées sur la nature... et l'Homme

Contrairement à ce qu'on aurait pu anticiper, le projet n'a jamais eu à choisir, en pratique, entre solutions fondées sur la nature et solutions « dures ». Qu'il se soit agi par exemple de protection du trait de côte à Fidji ou de gestion de bassin versant en province Nord de Nouvelle-Calédonie, les solutions fondées sur la nature se sont comme imposées d'elles-mêmes. Seul cas hybride, la restauration de la plage de Tahiamanu à Moorea en Polynésie française, a fait l'objet d'une combinaison de revégétalisation du haut de plage par des espèces indigènes avec du ré-ensablement et la construction d'un petit ouvrage sous-marin – combinaison choisie car la plus appropriée techniquement.



PÉPINIÈRE DE PALÉTUVIER, PROVINCE DE RA, FIDJI

©CPS

Le débat qui anime la communauté internationale entre solutions fondées sur la nature et solutions « dures » face au changement climatique ne s'est donc pas traduit sur le terrain. Là encore plusieurs explications peuvent être avancées entre lesquelles nous ne saurions trancher : débat purement théorique balayé par le « bon sens local » ? choix de sites pilotes ruraux dans lesquels la valeur économique des actifs à protéger est faible ? Rapport coût-efficacité largement favorable aux SfN ? Importance bien comprise des co-bénéfices des SfN ? En tout cas, il paraît clair que les SfN et solutions dures s'appuient sur des processus sociaux extrêmement différents. Les secondes relèvent essentiellement d'une approche d'ingénieur, technique voire « déshumanisée », qui se traduit par des appels d'offres pour travaux, la contractualisation de prestataires souvent extérieurs au site mobilisant des moyens non disponibles localement.

⁵ Voir par exemple <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/comment-augmenter-les-soutiens-financiers-aux-solutions>

Les SfN en revanche sont mises en œuvre par les populations concernées, dans une logique où l'optimisation technique compte souvent moins que le processus de mobilisation sociale associé. Le contexte insulaire océanien marqué par le poids de l'économie de subsistance, l'isolement géographique, l'importance de la tradition et des liens coutumiers et communautaires, peut donc expliquer l'attrait particulier pour les SfN.

Cette différence entre une approche technique et une approche sociale de la recherche de solutions est suffisamment prégnante sur le terrain pour que les SfN puissent être requalifiées de solutions fondées sur la nature... et l'Homme.

Un lien avec les sciences du climat à questionner et renforcer



PERLICULTURE, GAMBIER, POLYNÉSIE FRANÇAISE

©CPS

La mise en œuvre d'un projet tel que RESCCUE est l'occasion de questionner l'apport des sciences du climat (prises au sens large) à l'adaptation au changement climatique. La mise en œuvre de l'adaptation exige d'améliorer la façon dont le changement climatique est pris en compte dans les pratiques d'aménagement, d'investissement et de gestion de l'environnement. Dans le cadre de RESCCUE, cela a signifié essentiellement opter pour des solutions qui intègrent l'incertitude plutôt que des solutions optimisées en fonction de projections climatiques particulières.

De façon cohérente avec par exemple Magnan et al.⁶ (2009), RESCCUE a :

- Institutionnalisé une planification de moyen et long terme en matière de gestion intégrée des zones côtières ;
- Promu des stratégies "sans regrets", c'est-à-dire des stratégies bénéfiques même sans considérer les impacts du changement climatique, et des solutions « robustes », c'est-à-dire qui sont pertinentes pour une gamme large d'évolutions futures du climat ;
- Favorisé des stratégies réversibles plutôt qu'irréversibles, afin de minimiser le coût d'une mauvaise estimation des évolutions climatiques. Les SfN en sont emblématiques par opposition aux solutions dures.

⁶ Magnan, A., Garnaud, B., Billé, R., Gemenne, F., Hallegatte, S. 2009. La Méditerranée au futur : des impacts du changement climatique aux enjeux de l'adaptation. Iddri – ministère de l'Environnement, Paris, 45 p.

Dans ce contexte, l'utilisation des sciences du climat a été minimale pour ne pas dire nulle. Malgré les efforts de synthèse des connaissances et d'analyse de vulnérabilité réalisés initialement, le projet a opéré sur la base de quelques éléments très généraux : la température de l'océan augmentera et son pH diminuera, le niveau de la mer montera, les événements pluvieux extrêmes risquent de s'amplifier et les sécheresses d'être plus sévères et plus longues, etc.



AVIFAUNE DES GAMBIER, POLYNÉSIE FRANÇAISE

©CPS

L'approche du projet, basée sur la vulnérabilité, s'est révélée pragmatique pour éviter le risque d'enlisement dans une quête sans fin de données toujours plus précises et fiables à l'échelle locale. Une approche alternative, prenant pour porte d'entrée les projections climatiques et les scénarios d'impacts associés, aurait-elle permis une plus grande efficacité en matière d'adaptation ? Cette question reste à instruire dans le cadre d'une collaboration renforcée avec les scientifiques concernés.

De façon peut-être contre-intuitive, les rares travaux de « descente d'échelle » disponibles, souvent réclamés par les décideurs et/ou mis en avant par les climatologues comme moyens de disposer d'informations plus précises et utilisables localement, à l'échelle où l'action opérationnelle en matière d'adaptation se joue, ne se sont pas révélés plus facilement utilisables.



FLORE DES GAMBIER, POLYNÉSIE FRANÇAISE

©CPS

⁷ Voir par exemple Dutheil, C. 2018. Impacts du changement climatique dans le Pacifique Sud à différentes échelles spatiales : précipitations, cyclones, extrêmes. IRD, thèse de doctorat.

⁸ Voir Dutheil 2018, op. cit.

Qu'est-ce qu'une différence de 0,3°C de la température de l'air (entre modèles globaux et résultat de la descente d'échelle) à la fin du siècle pour un scénario donné signifie en pratique, pour quels acteurs face à quelles décisions ? En quoi une baisse de 20% des précipitations pour un scénario donné à la fin du siècle dans le Grand Sud calédonien questionne les activités du projet – alors que ce n'est pas par exemple l'horizon temporel des investissements de lutte contre les incendies ? Si une hausse projetée de la fréquence et/ou de l'intensité des cyclones renforce le besoin de s'y préparer, une baisse de l'une ou l'autre diminue-t-il ce besoin ? Autant de questions qui traduisent le chemin restant à parcourir pour une collaboration mutuellement avantageuse entre praticiens et scientifiques du climat.



ZONE TABU, NORD EFATE, VANUATU

©CPS

Et maintenant ?

L'utilité et la légitimité des actions du projet, co-construites avec les autorités nationales et les acteurs locaux, ne sont pas remises en cause en fin de projet. Elles ont globalement été perçues comme « pertinentes pour l'adaptation ». Le degré de cette pertinence reste certes appréhendé de façon assez vague, malgré les efforts déployés pour en affiner l'analyse. Il nous semblerait néanmoins parfaitement justifié que d'autres projets avec une logique et des activités similaires puissent continuer à être financés dans le Pacifique insulaire au titre du pilier « adaptation » de l'action climatique internationale.



PLAGE DE KADAVU, FIDJI

©CPS

Reste que des interrogations fondamentales se profilent. Si les solutions fondées sur la nature, qui ont été au cœur de l'intervention du projet, représentent à juste titre une priorité d'action pour de nombreux acteurs bien au-delà du Pacifique, elles reposent sur au moins deux hypothèses fortes :

- Une hypothèse d'efficacité pour augmenter la résilience des écosystèmes, qui est âprement débattue dans le monde scientifique. Et si les aires marines protégées ne permettaient pas d'accroître la résilience des récifs coralliens⁹ ?
- Une hypothèse de pertinence à long terme, puisque leur vertu est d'être sans regret et robustes quel que soit notre avenir climatique. Mais les écosystèmes considérés pourront-ils vraiment survivre, grâce à une meilleure gestion locale, au changement climatique ? Et si 70 à 90 % des récifs coralliens étaient de toute façon condamnés dès que sera franchi le seuil de +1,5°C¹⁰, ce qui devrait arriver entre 2030 et 2052 si le réchauffement se poursuit au rythme actuel ?



RECIF CORALLIEN, POLYNÉSIE FRANÇAISE

©ALEXIS ROSENFELD

On ne saurait conclure cette réflexion sur l'approche du changement climatique déclinée en pratique par RESCCUE sans rappeler l'impératif absolu d'une réduction drastique et rapide des émissions mondiales de gaz à effet de serre, seule véritable solution au problème existentiel que pose le changement climatique pour le Pacifique insulaire.

AUTEURS

Raphaël Billé et Jean-Baptiste Marre

ÉDITION

Mélanie Farman

©COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CPS) 2019

⁹ Bruno, J.F., Coté, I., Toth, L.T. 2019. Climate Change, Coral Loss, and the Curious Case of the Parrotfish Paradigm: Why Don't Marine Protected Areas Improve Reef Resilience? *Annual Review of Marine Science* 11:307–34.

¹⁰ IPCC. 2018. Summary for Policymakers. In: *Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty.*